



## **AU RYTHME DES ARBRES**

15 montée de verdun 69160  
TASSIN LA DEMI-LUNE

Notice descriptive

ACCESSION

15 novembre 2022

Etablie Conformément à l'arrêté ministériel du 10 mai 1968 fixant la notice descriptive prévue par l'article 18 du décret n° 671166 du 22 décembre 1967. Notice descriptive, indice 0, du 31/08/2017



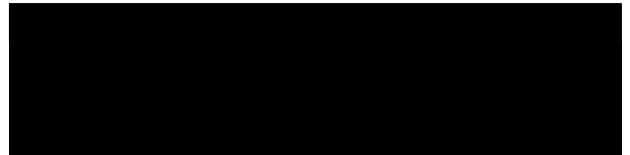
# OGIC

une  
nouvelle  
nature  
de ville



## ARCHITECTE

SIZ'-IX  
18 RUE DE LA QUARANTAINE  
69005 LYON



## MAITRE D'OUVRAGE

SCCV TASSIN 15 MONTEE DE VERDUN  
Chez OGIC SA  
58 avenue Edouard Vaillant  
92517 Boulogne Billancourt



**NOM OPERATION**

**AU RYTHME DES ARBRES**

**NOTICE DESCRIPTIVE ACQUÉREUR TYPE  
PRÉVUE PAR L'ARTICLE 18 DU DÉCRET N° 37.116  
DU 22 DECEMBRE 1967  
ET PUBLIÉE EN ANNEXE DE L'ARRÊTÉ DU 10 MAI 1968**

**Programme :**

AU RYTHME DES ARBRES / SCCV TASSIN 15 MONTEE DE VERDUN

**Adresse :**

15 montée de verdun 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

**Préambule :**

Il est expressément prévu que, dans le cas où, pendant la construction, la fourniture ou la mise en oeuvre de certains matériaux, équipements ou matériels se révélerait impossible, difficile ou susceptible d'entraîner des désordres, et ce, pour un motif quelconque (par exemple : retard d'approvisionnement, défauts de fabrication, difficultés d'approvisionnement), le Maître de l'Ouvrage pourra remplacer ces matériaux, équipements ou appareils par d'autres de qualité au moins équivalente. Le Maître de l'Ouvrage pourra également améliorer la qualité ou la présentation de tout ou partie de la construction.

Chaque fois que le nom d'un constructeur, qu'une appellation commerciale ou qu'un numéro de catalogue est donné en référence, il est bien entendu que tous les autres articles, pour autant qu'ils soient équivalents quant aux matériaux employés, aux applications ou à l'aspect des matériaux ou des appareils donnés en référence, pourront être utilisés.

De même, il est précisé que les cotes et surfaces indiquées ne peuvent qu'être approximatives et que le promoteur pourra être amené à les modifier dans les mêmes conditions que ci-dessus.

**NOTICE DESCRIPTIVE DES TRAVAUX**

**SOMMAIRE :**

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE
2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS
3. ANNEXES PRIVATIVES
4. PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE
5. EQUIPEMENTS GENERAUX
6. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES ET LEURS EQUIPEMENTS

## 0. Caractéristiques Règlementaires

L'ensemble immobilier est situé au 15 Montée de Verdun 69160 TASSIN LA DEMIE-LUNE

Ce programme sera conforme :

- à la Nouvelle Réglementation Acoustique (NRA)
- à la norme électrique C 15-100
- à la réglementation d'accessibilité des bâtiments d'habitation
- à la réglementation de sécurité contre l'incendie des bâtiments d'habitation
- à la réglementation thermique RT2012
- à la réglementation thermique en vigueur à la date de dépôt du permis de construire

## 1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

### 1.1 Infrastructures

#### 1.1.1 Fouilles

Terrassements en pleine masse pour création des niveaux de sous-sols.

Des parois berlinoises seront réalisées coté rues

Fouilles en rigoles, tranchées et en trou pour semelles de fondations et réseaux enterrés.

Les terres excédentaires seront enlevées aux décharges publiques.

#### 1.1.2 Fondations

Fondations selon le rapport d'étude de sol et l'avis du bureau de contrôle.

Fondations par semelles filantes ou isolées, par puits courts, par pieux, etc ... suivant les cas, en fonction des résultats de l'étude de sols et avis du Bureau de Contrôle.

Le niveau bas du sous-sol sera traité en dallage sur couche de forme drainante et drainée

### 1.2 Murs et ossatures

#### 1.2.1 Murs du sous-sol

##### 1.2.1.1 Murs périphériques

Les voiles périphériques seront en béton armé, d'épaisseur suivant étude de structure, coffrage courant de finition brute

Le Parking sera considéré comme relativement étanche au sens du DTU 14.1

Les éléments porteurs des parkings, voiles et poteaux, sont réalisés en béton armé, épaisseur suivant calcul. Cunettes périphériques en pied de voiles périphériques.

Si nécessaire, protection de la face contre terre par application d'une peinture bitumineuse ou par incorporation d'hydrofuge pour les voiles coulés directement contre terre.

Un drain périphérique extérieur sera réalisé (hors zone parois berlinoises) suivant étude de l'hydrogéologue

##### 1.2.1.2 Murs de refends

Structure béton armé ou maçonnerie porteuse selon les cas.

Les séparatifs des boxes seront réalisés en maçonnerie non porteuse

#### 1.2.2 Murs de façades (aux divers niveaux)

Le mur sera constitué selon les localisations de :

- Isolation thermique par doublage intérieur en complexe isolant et parement plaque de plâtre, type Placomur ou équivalent (nature et épaisseur d'isolant suivant étude thermique réglementaire)
- Revêtement minéral épais finition suivant choix architecte
- Appuis et seuils en béton au droit des fenêtres et portes fenêtres.

#### 1.2.3 Murs pignons

Sans Objet.

#### 1.2.4 Murs mitoyens

Sans Objets

#### 1.2.5 Murs extérieurs divers

Maçonnerie ou béton armé avec enduit de ravalement dito façade.

#### 1.2.6 Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)

Maçonnerie porteuse ou béton armé suivant étude de structure.

Doublage thermo-acoustique ponctuel chaque fois que nécessaire pour respect des réglementations.

Murs ou cloisons séparatifs entre locaux privatifs et autres locaux (escaliers, ascenseurs, paliers)

### 1.2.7 Murs séparatifs

En béton armé ou maçonnerie, dimensionnement selon calculs du bureau d'études et avis du bureau de contrôle. Selon réglementation et exigences : doublages pour isolation phonique ou thermique suivant réglementations

## 1.3 Planchers

### 1.3.1 Planchers sur étage courant

Les dimensions des éléments de structure seront déterminées par le bureau d'études d'exécutions de structure et validées par le bureau de contrôle. Une isolation conforme aux résultats des études thermiques et acoustique sera rapportée pour les planchers des locaux habitables

le plancher est prévu en dalle pleine de béton armé ou prédalle

Sous-faces finies, ragréage si nécessaire.

Chape flottante permettant de renforcer l'isolation acoustique sur toute la surface au sol des logements aux étages dans les logements et les parties communes

Au rez-de-chaussée des bâtiments, réalisation d'une chape flottante thermo-acoustique suivant études thermique et acoustique.

### 1.3.2 Planchers sous terrasses

Planchers béton armé épaisseur selon étude de structure, réglementation incendie et réglementation acoustique.

Isolation thermique compatible pour recevoir l'étanchéité. Epaisseur suivant niveau d'isolation thermique réglementaire.

### 1.3.3 Planchers sur locaux collectifs, sociaux, techniques, entrées, circulations et locaux divers chauffés

Dito plancher sur étage courant..

### 1.3.4 Planchers sur locaux non chauffés (sous-sol) ou ouverts

Planchers béton armé, épaisseur selon étude de structure, réglementation incendie et réglementation acoustique.

Isolation thermique en sous face sur l'emprise des logements.

#### 1.3.3.1 Dallage du sous sol

Dallage flottant en béton armé sur terreplein, surfacé, coulé sur forme en sablon compacté avec interposition d'un film d'étanchéité en polyane destiné à éviter les remontées d'humidité.

Suivant la nature du sol, remplacement du dallage flottant par une dalle portée en béton armé.

Si nécessité, cunettes périphériques dans le sous-sol permettant de recueillir les eaux d'infiltration.

Le niveau bas R-1 sera traité en dallage sur couche de forme drainante et drainée

#### 1.3.3.2 Plancher des sous sols

Dalle pleine en béton armé ou prédalles d'épaisseur suivant calculs de structure et normes en vigueur.

Suivant nécessité, réalisation d'un flocage (thermique et/ou feu) ou panneaux de fibres en sous-face du plancher du sous-sol.

#### 1.3.3.2 Plancher sous combles

Dalle pleine en béton armé d'épaisseur suivant calculs de structure et normes en vigueur.

Isolation par laine de verre ou de roche, d'épaisseur suivant étude thermique

## 1.4 Cloisons de distribution

### 1.4.1 Entre pièces principales

En béton armé ou Cloisons de distribution de 72 mm constitués de deux plaques de plâtre fixées sur ossatures métallique, isolation phonique par laine de verre

### 1.4.2 Entre pièces principales et pièces de service

Dito ci-dessus avec protection en pied contre les remontées d'humidité.

Dans les salles de bains et salles d'eau, au droit des baignoires et des receveurs de douche, le parement sera en plâtre hydrofuge.

### 1.4.3 Cloisons des gaines techniques d'appartement

Type PLACOSTIL® ou équivalent de 72 ou 98 mm avec laine minérale, suivant NRA et exigences des labels à obtenir.

Des faux-plafonds ou soffites en plaques de plâtre pourront être réalisés à l'intérieur des logements pour la distribution des réseaux VMC, chutes EU / EV / EP (position suivant études techniques)

### 1.4.4 Cloison démontable

Accessibilité du 17 mai 2006.

#### 1.4.4 Isolation thermique et acoustique verticale

Tous les murs des locaux chauffés, en contact avec l'extérieur ou, suivant la nécessité de calcul thermique, en contact avec des locaux non chauffés ont une isolation thermique nature et épaisseur suivant calculs (Conforme au label thermique)

Les séparatifs des logements avec les gaines d'ascenseur et cage d'escalier sont en béton, doublés d'un complexe type CALIBEL (laine de roche + plaque plâtre), en fonction des normes en vigueur.

### 1.5 Escaliers

#### 1.5.1 Escaliers principaux

Escaliers en béton armé préfabriqué ou coulé en place à marches droites ou balancées.

#### 1.5.2 Autres escaliers

En béton armé préfabriqué ou coulé en place.

### 1.6 Conduits de fumée et de ventilation

#### 1.6.1 Conduits de fumées

Evacuation des gaz brûlés par ventouse en façade ou

Conduit métallique dans gaines logements pour l'évacuation collective des gaz brûlés avec souche en sortie de toiture.

#### 1.6.2 Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble

V.M.C. des logements conforme à la réglementation.

##### ► Appartements :

Dans les pièces humides, ventilation mécanique par conduits souples ou métalliques disposés dans les gaines techniques des logements, reliés à un groupe d'extraction collectif ou individuel situé en terrasse ou sous combles ou en plenum compris souche de rejet hors toiture, ou groupe individuel suivant études.

Conduits passant dans les gaines techniques et les faux plafonds.

##### ► Local poubelles:

Suivant réglementation en vigueur.

Ventilation mécanique contrôlée suivant réglementation. Extraction par gaines en tôle galvanisée,

Evacuation d'air par extracteur situé en terrasse

##### ► Locaux techniques:

Ventilation naturelle avec évacuation d'air par gaines en béton ou en plâtre et grille en façade.

Suivant réglementation en vigueur.

##### ► Parc de stationnement fermé:

Ventilation mécanique avec évacuation d'air par gaines en béton ou en plâtre et grille en façade.

Suivant réglementation en vigueur.

#### 1.6.3 Conduits d'air frais

Arrivée d'air frais par entrées d'air situées dans les menuiseries des pièces sèches, ou dans les coffres des volets roulants ou en façades, suivant études thermique et acoustique.

Amenée d'air frais naturel dans le parc de stationnement fermé, les locaux poubelles, et autres locaux nécessitant une ventilation.

#### 1.6.4 Conduits de fumée de chaufferie

Sans objet.

#### 1.6.5 Ventilation haute de chaufferie

Sans objet.

### 1.7 Chutes et grosses canalisations

#### 1.7.1 Chutes et descentes d'eaux pluviales

Descentes extérieures en PVC (selon localisation)

Conduits verticaux d'évacuation en PVC encloués dans la traversée des volumes habitables.

Evacuation des eaux pluviales reçues par les balcons par avaloir ou entrée d'eau et trop plein.

Les EP seront évacuées dans un bassin de rétention avant rejet à l'égout par un système de pompes suivant réglementation des services départementaux

#### 1.7.2 Chutes des eaux usées

Eaux usées : en PVC dans les gaines intérieures avec isolation, selon règlement acoustique, prolongés en toiture pour ventilation réglementaire.

#### 1.7.3 Canalisations en sous-sol

Parcours horizontal et vertical en PVC avec protection mécanique des zones exposées aux chocs, Canalisations enterrées en PVC série "assainissement".

#### 1.7.4 Branchement aux égouts

Evacuations sur réseau urbain suivants instructions des Services Techniques de la Ville.

## 1.8 Toitures

### 1.8.1 Charpente, couverture et accessoires :

#### ► Charpente :

Charpente traditionnelle ou industrialisée en sapin du nord traité.

#### ► Couverture :

Couverture en en bac acier (modèle suivant choix architecte).

### 1.8.2 Etanchéité et accessoire

Tous relevés et retombées, conformes au DTU et compatibles avec l'étanchéité en partie courante.

Entrées d'eau, trop-pleins, sorties diverses en terrasse et tous accessoires.

Les toitures végétalisées seront réalisées conformément au volet paysager du PC

#### ► Sur toiture terrasses non accessibles :

Complexe multicouche élastomère sur isolation thermique avec protection par gravillons.

#### ► Sur toiture terrasses accessibles :

Sans Objet

#### ► Sur terrasses jardins : a RDC

Etanchéité élastomère type préphane / graviphane, avec feutre type bidim, couche drainante et terre végétale pour les zones d'espaces vert et protégées par des dalles gravillonnées sur circulations.

### 1.8.3 Souches et cheminées, ventilation

En toiture, sorties de ventilation dans des accessoires de couverture.

Sortie de ventilation de parking en béton ou maçonnerie équipés de grilles métalliques.



## 2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

### 2.1 Sols et plinthes

#### 2.1.1 Sols et plinthes des pièces principales (pièces sèches)

##### Séjour, dégagements et entrée (et pièces ouvertes sur le séjour) :

Carrelage grès cérame 60x60, de marque DECOCERAM ou de marque DESVRES ou équivalent, séries et coloris selon gamme maître d'ouvrage.

##### Chambres fermées, rangements et placards :

Revêtement en parquet contrecollé, gamme Les Essentiels, dimension Régular 130mm, finition Naturel de marque BERRY ALLOC ou équivalent.

Pose flottante ou collé sur chape acoustique pour les logements D052 et T051.

Plinthes bois blanches de 10cm.

#### 2.1.2 Sols et plinthes des pièces de service (pièces humides)

##### ► Cuisines

Carrelage grès cérame 60x60, de marque DECOCERAM ou de marque DESVRES ou équivalent, séries et coloris selon gamme maître d'ouvrage.

Plinthes bois blanches de 10 cm.

##### ► WC, Salles de bains et Salles d'eau :

Carrelage grès cérame 60x60, de marque DECOCERAM ou de marque DESVRES ou équivalent, séries et coloris selon gamme maître d'ouvrage.

Plinthes assorties au carrelage

Nota : il n'est pas prévu de carrelage et de faïence sous la baignoire et sous le receveur de douche.

#### 2.1.3 Sols et plinthes des entrées et dégagements

##### Entrée :

Dito séjour.

##### Dégagements :

Dito séjour.

#### 2.1.4 Sols des balcons, loggias non étanchés

##### ► Balcons

Dalle en grès cérame de marque DECOCERAM collection QUARTZIT OUTDOOR 20 mm d'épaisseur ou équivalent teinte au choix de l'architecte posées sur plots PVC.

Forme de pente intégrée vers les cunettes intégrées ou siphon de balcon.

##### ► Loggia :

Dalle en grès cérame de marque DECOCERAM collection QUARTZIT OUTDOOR 20 mm d'épaisseur ou équivalent teinte au choix de l'architecte posées sur plots PVC.

#### 2.1.5 Sols des terrasses accessibles

##### ► Terrasses

Dalle en grès cérame de marque DECOCERAM collection QUARTZIT OUTDOOR 20 mm d'épaisseur teinte au choix de l'architecte posées sur plots PVC.

### 2.2 Revêtements muraux (autres que enduits, peinture, papiers peints)

#### 2.2.1 Revêtements muraux des pièces de services

##### Salle de bain et salle d'eau :

Faïences 30x60 de marque DECOCERAM, ou carrelage 30x60 de marque DESVRES série et coloris selon gamme maître d'ouvrage.

**Hauteur :** jusqu'à hauteur d'huissier de porte

Localisation :

Au dessus et au pourtour des baignoires, y compris tablier, trappe de visite et éventuelle paillasse

Au dessus et au pourtour des bacs à douche,

##### Cuisine

Sans objet.

#### 2.2.2 Revêtements muraux des autres pièces

Sans objet.

### 2.3 Plafonds (sauf peintures, tentures)

#### 2.3.1 Plafonds des pièces intérieures

En étage courant, dalle en béton armé, destinée à recevoir une peinture.

#### 2.3.2 Plafonds des séchoir à l'air libre

Sans objet

### 2.3.3 Plafonds des loggias

Béton soigné et ragréage finition peinture suivant choix de l'architecte.

### 2.3.4 Sous-face des balcons

Béton soigné et ragréage finition peinture suivant choix de l'architecte.

## 2.4 Menuiseries extérieures

### 2.4.1 Menuiseries extérieures des pièces principales

L'ouverture des fenêtres et porte fenêtres est précisé sur les plans de vente;

Double vitrage isolant. Epaisseur selon niveau d'isolation thermique et acoustique réglementaire.

Menuiseries Aluminium laqué à rupteur thermique, couleur au choix de l'architecte

### 2.4.2 Menuiseries extérieures des pièces de services

Idem 2.4.1

Les fenêtres des SDB / SDE auront un vitrage translucide granité.

## 2.5 Fermetures extérieures et occultations

### 2.5.1 Pièces principales

Brise soleil orientable motorisés, commande murale à proximité de la menuiserie, couleur des lames au choix de l'architecte

### 2.5.2 Pièces de services (cuisines)

Si nécessaire, idem article 2.5.1

## 2.6 Menuiseries intérieures

### 2.6.1 Huisseries et bâtis

Huisseries métalliques avec joint isophonique pour les portes palières.

Huisseries métalliques pour les portes de distribution

Bâtis en bois pour les trappes de visite des gaines techniques.

### 2.6.2 Portes intérieures

Portes isoplanes, à âme alvéolaire, pré-peintes ou à peindre marque JeldWen ou de marque KEYOR

Poignées et garnitures de la série Muze finition chrome velours de chez VACHETTE

Butées de porte

### 2.6.3 Impostes en menuiserie

Sans objet.

### 2.6.4 Portes palières

Portes palières de marque JELD WEN ou de marque KEYOR.

Porte de type anti-effraction avec serrure 5 points de sécurité, de classement retardateur d'effraction A2P\*\*, avec pènes de condamnation, pion anti-dégondage, microviseur optique, béquille côté logement et poignée de tirage côté coursive.

Finition à peindre ou stratifié selon carnet de décoration.

Serrure encastrée 5 points de condamnation répartis sur 3 coffres, de classe A2P\*\* de référence 5900 de marque VACHETTE, avec cylindre RADIALIS N2 A2P\*\* sur organigramme de marque VACHETTE

Poignée de tirage côté couloir au choix de l'architecte décorateur, béquille côté logement série MUZE finition sur rosace de marque VACHETTE, couleur au choix de l'Architecte.

Viseur optique, seuil à la Suisse en bois verni ou métallique.

### 2.6.5 Portes de placards

Façades pivotantes en médium de 19 mm d'épaisseur ou coulissants 16mm, revêtu d'une finition mélaminée blanc, avec rails au sol et au plafond, caches, poignées raidisseurs métalliques sur tranche en acier laqué. Localisation selon plans.

Placard ouvrant à la française ou coulissant suivant plans si le tableau électrique est dans le placard.

### 2.6.6 Portes de locaux de rangement

Dito portes intérieures.

### 2.6.7 Moulures et habillages

Habillage en bois autour de l' huisserie de la porte palière, côté palier.

### 2.6.8 Trappes de visite et d'accès

Trappes de visite menuisées finition peinture.

Les trappes sont positionnées, dans la mesure du possible, côté salles de bains ou cuisines

Les trappes de visites sous baignoires seront positionnées dans la jupe coté meuble de SDB.

## 2.7 Serrurerie et garde-corps

### 2.7.1 Garde-corps et barres d'appui

Garde-corps des balcons et terrasses, et barres d'appui selon plans de façades, en serrurerie thermolaquée et vitrage suivant plans, teinte au choix de l'Architecte.

Main courante et garde-corps métallique sur escaliers des paliers communes, teinte au choix de l'Architecte.

### 2.7.2 Grilles de protection des baies

Sans objet.

### 2.7.3 Ouvrages divers

Sans objet.

## 2.8 Peinture, papiers, tentures

### 2.8.1 Peintures extérieures et vernis

#### 2.8.1.1 Sur menuiseries

Finition cf. article 2.4.1

#### 2.8.1.2 Sur fermetures et protections

Finition cf. article 2.5.1

#### 2.8.1.3 Sur serrurerie

Finition cf. article 2.7.1

#### 2.8.1.4 enduits, habillages en bois, staffs ou autres, murs et plafond des loggias, sous face et rives des balcons

Sous face et rives des balcons : deux couches de peinture pour extérieur, teinte au choix de l'Architecte.

Enduit minérale ou enduit RPE sur ouvrages béton (localisation suivant calepinage de l'architecte). Fond de loggia en habillage bois (suivant plans de facade).

### 2.8.2 Peintures intérieures

#### 2.8.2.1 Sur menuiseries

Sur menuiseries bois côté intérieur : finition peinture acrylique blanche.

##### ► Sur huisseries

Peinture satinée.

##### ► Sur portes :

Finition peinture blanche en 2 couches

#### 2.8.2.2 Sur murs

##### ► Pièces sèches :

Après préparation suivant réglementation, 2 couches de peinture acrylique blanche finition mate aspect velours

##### ► Pièces humides :

Après préparation, pour les surfaces non revêtues de faïence, 2 couches de peinture satinée acrylique blanche lessivable.

#### 2.8.2.3 Sur plafonds

Peinture lisse blanche mate sur l'ensemble des plafonds des logements

#### 2.8.2.4 Sur canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffages et divers

Brossage. 2 couches de peinture adaptée.

Deux couches de peinture acrylique blanche satinée sur les alimentations apparentes.

### 2.8.3 Papiers peints

Sans objet.

### 2.8.4 Tentures (tissus, toiles plastifiées, etc. ...)

Sans objet.

## 2.9 Equipements intérieurs

### 2.9.1 Equipements ménagers

#### 2.9.1.1 Bloc évier, robinetterie

Prestation optionnelle : l'évier sera posé sur demande du client.

#### 2.9.1.2 Appareils et mobilier

Sans objet.

#### 2.9.1.3 Evacuation des déchets

Sans objet.

#### 2.9.1.4 Armoire sèche linge

Sans objet.

## 2.9.2 Equipements sanitaires et plomberie

### 2.9.2.1 Distribution d'eau froide

Alimentation depuis la colonne montante située dans la gaine palière de l'immeuble.

1 robinet d'arrêt par logement permettant d'isoler le logement,

Manchettes pour comptage individuel en attente dans gaines, la fourniture et pose des compteurs sera voté par le syndic lors de la première AG.

Distribution intérieure en tube cuivre ou PER apparente ou encastrée dans le plancher pour l'alimentation en eau froide des appareils sanitaires à partir des colonnes montantes.

Alimentation eau froide en attente sous l'évier avec robinets d'arrêt pour lave-linge et lave-vaisselle (2 attentes) et/ou une attente pour lave-linge sera prévue également en salle de bains derrière le meuble vasque

Désinfection des canalisations avec mise en service.

### 2.9.2.2 Distribution d'eau chaude collective et comptage

Sans Objet

### 2.9.2.3 Production et distribution d'eau chaude individuelle :

► Production :

Par chaudière murale gaz condensation avec raccordement sur ventouse individuelle (avec sortie en façade ou toiture) ou sur ventouse collective avec sortie en toiture selon localisation suivant plans architecte

Production d'eau chaude par chaudière individuelle gaz de type NAIA 2 de marque ATLANTIC

► Distribution :

Distribution en cuivre ou tube souple apparent ou incorporé dans le plancher pour l'alimentation en eau chaude des appareils sanitaires.

### 2.9.2.4 Evacuations

Réseaux d'évacuations apparents en P.V.C. gris à peindre

### 2.9.2.5 Distribution gaz

Pour raccordement sur chaudière gaz à condensation sur ventouse

### 2.9.2.6 Branchements en attente

► Pour les studios :

Sans objet.

### 2.9.2.7 Appareils sanitaires

► Baignoire :

Baignoire Blanche de 170 x 70 cm en acrylique de marque JACOB DELAFON ou de marque NOVELLINI ou équivalent, suivant plans.

Douchette et flexible (longueur mini 1,75m) NF EN246, anticalcaire, à économie d'eau, barre de douche murale métallique chromée avec support douchette réglable en hauteur.

Tablier de baignoire en carreaux de plâtre ou plaque de type WEDI revêtue de faïences avec trappe d'accès incorporée.

► Douche :

Bac à douche plat de type 90 x 120 cm posé, en acrylique, de marque JACOB DELAFON ou de marque NOVELLINI ou équivalent.

Douchette et flexible (longueur mini 1,75m) NF EN246, anticalcaire, à économie d'eau, largeur du pommeau supérieure à 0,92 cm, barre de douche murale métallique chromée avec support douchette réglable en hauteur.

Paroi de douche suivant réglementation

► Meuble vasque :

Meuble simple ou double vasques largeur suivant plan, deux tiroirs poignée ou prise de main, avec plan vasque céramique fin de marque CHENE VERT ou de marque SANIJURA. Coloris selon gamme maître d'ouvrage

Miroir suspendu, éclairage LED intégré avec fonction antibuée de marque CHENE VERT ou marque SANIJURA.

► WC :

Cuvette suspendue sans bride, avec abattant frein de chute de marque JACOB DELAFON ou de marque PORCHER

Ensemble cuvette/réservoir (maxi 6 litres), NF, sur pied, céramique émaillée, mécanisme NF, silencieux, double chasse avec bouton poussoir (économiseur d'eau), robinet d'arrêt, confort d'assise, abattant double, blanc, en résine thermodurcissable et fixé sur charnière inox avec frein de chute,

► Lave mains :

sans objet

### 2.9.2.8 Robinetterie

#### ► lavabo, lave mains et vasque :

Mitigeur de meuble de référence ALEO de marque JACOB DELAFON OU KHEOPS NEW de marque PORCHER

#### ► baignoire :

ALEO mitigeur thermostatique Bain Douche mural de marque JACOB DELAFON et ensemble de douche Citrus.  
OU

KHEOPS mitigeur thermostatique Bain Douche mural de marque PORCHER et ensemble de douche IDEALRAIN de même marque.

#### ► Douche :

BRIVE colonne de douche thermostatique, tête ronde de marque JACOB DELAFON

OU OLYOS colonne de douche thermostatique, tête ronde de marque PORCHER

### 2.9.2.9 Accessoires divers

sans objet

## **2.9.3 Equipements électriques**

### 2.9.3.1 Type d'installation

Alimentation des appareils par canalisations et fileries sous fourreaux encastrés dans murs, cloisons et planchers.  
Courant monophasé 220 volts.

Protection des circuits par disjoncteurs divisionnaires ou coupes circuits à fusibles calibrés.

L'installation répondra à la norme NF C 15-100, Les appareils électriques seront certifiés NF

L'installation sera réalisée à partir d'un tableau encastré avec portillon, Distribution par canalisations encastrées dans les dalles, murs, cloisons,

Appareillage encastré de type SCHNEIDER ODACE TOUCH (couleur blanche),

Sauf spécification contraire, les points lumineux sont livrés avec un dispositif

normalisé de connexion pour luminaires (D.C.L.).

### 2.9.3.2 Puissance desservie

Suivant besoins et recommandations du fournisseur d'électricité.

Un système de mesure ou d'estimation de la consommation d'énergie de chaque logement permettant d'informer les résidents de leur consommation d'énergie sera mis en place.

Comptage pour chaque logement situé dans gaine technique (6 à 12 kW suivant type de logement).

### 2.9.3.3 Equipement de chaque pièce

Appareillage SCHNEIDER ODACE TOUCH (couleur blanche),

#### ► Entrée :

- 1 tableau disjoncteur encastré avec portillon colonne,
- 1 point d'éclairage DCL (Dispositif de Connexion de Luminaire) en plafond sur simple allumage,
- 1 PC 10/16 A,
- 1 combiné vidéophone avec commande de la gâche électrique de l'entrée de la résidence.

#### ► Dégagement :

- 1 point d'éclairage DCL en plafond sur va-et-vient,
- 1 PC 10/16 A.
- 1 détecteur de fumée

#### ► Séjour :

- 1 point d'éclairage DCL en plafond sur simple allumage, ou en va-et-vient
- 5 PC 10/16 A, avec 4 points d'utilisation, pour une surface inférieure à 20 m<sup>2</sup> et 1 prise supplémentaire par tranche de 4 m<sup>2</sup> pour les séjours de plus de 20 m<sup>2</sup>, dont 1 à proximité de l'interrupteur si accès PMR\*
- 2 socles type RJ45 pour les services de communication, audiovisuels ou données numériques

#### ► Chambres :

- 3 PC 10/16 A,
- 1 point d'éclairage DCL en plafond sur simple allumage,
- 1 socle type RJ45 pour les services de communication, audiovisuels ou données numériques dans la chambre principale des logements
- 1 prise complémentaire sous l'interrupteur dans la chambre participant à l'unité de vie

#### ► Cuisine :

- 1 boîte de connexion 32 A+T spécifique pour la plaque de cuisson
- 3 PC 20 A+T sur circuits spécialisés, repérées, pour 1 four et 2 machines à laver (ou 1 PC dans la cuisine et 1 PC dans la salle d'eau suivant plans),
- 6 PC 16 A + T réparties comme suit :

4 prises 16 A+T au-dessus du plan de travail

1 prises 16 A+T à proximité immédiate du dispositif de commande d'éclairage

1 prise 16 A + T en plinthe

- 1 point d'éclairage DCL en plafond sur simple allumage,
- 1 point d'éclairage DCL au-dessus de l'évier sur simple allumage,
- 1 prise téléphone.
- 1 point en attente pour alimentation de la hotte à 1.80

Sans objet.

► **Salle de bains et salle d'eau :**

- 1 PC 10/16 A + T pour rasoir ou sèche-cheveux,
- 1 point d'éclairage DCL en plafond sur simple allumage,
- 1 alimentation du bandeau lumineux sur simple allumage.
- 1 prise complémentaire sous l'interrupteur dans la salle d'eau participant à l'unité de vie
- 1 attente électrique pour sèche-serviettes.
- 1 prise 20 A+T pour lave-linge (uniquement si ce dernier est prévu dans la salle de bain selon plan)

Liaisons équipotentielles des huisseries et canalisations

► **WC :**

- 1 point d'éclairage DCL en plafond sur simple allumage.
- 1 prise 16 A+T à proximité de l'interrupteur si accès PMR\* (\*PMR : Personne à Mobilité Réduite)

► **Dressing, Rangement, Cellier :**

- 1 point d'éclairage DCL en plafond sur simple allumage.

► **Terrasses privatives :**

- 1 PC étanche sur chaque terrasse ou balcon (1 u par logement) commandé depuis l'intérieur du logement

#### 2.9.3.4 Sonnerie de porte palière

Par bouton poussoir avec porte étiquette au droit de chaque porte palière ; carillon dans le tableau d'abonné.

### **2.9.4 Chauffage, cheminée, ventilation**

#### 2.9.4.1 Type d'installation

Chauffage individuel gaz sur chaudière à condensation sur ventouse.

Ventilation mécanique contrôlée collective.

#### 2.9.4.2 Températures garanties dans les diverses pièces par température minima extérieure de -7°C

21 °C assuré au centre dans les salles de bains / salles d'eau pour une température extérieure de -5 °C/ -7°C.

19 °C assuré au centre dans les autres pièces pour une température extérieure de -5 °C/ -7°C.

#### 2.9.4.3 Appareils d'émission de chaleur

Radiateurs à eau en acier laqué à circulation d'eau chaude de type THEMA M de marque HM (ou équivalent) équipés de robinet thermostatique sur les corps de chauffe ou équivalent.

Radiateur sèche-serviettes en acier laqué alimentation électrique de marque ATLANTIC ou ACOVA

Les logements type T1 seront équipés de convecteur électriques , modèle et puissance selon étude thermique.

les logements D052 et T051 sont équipés d'un système de plancher chauffant par circulation d'eau chaude. Régulation par thermostat d'ambiance.

Localisation : tous logements collectifs sauf maisons de villes.

Implantation des corps de chauffe suivant étude thermique et technique.

#### 2.9.4.4 Conduits de fumée

Sans objet.

#### 2.9.4.5 Conduits et prises de ventilation

Conduits en tôle acier galvanisé ou conduits souples et bouches d'extraction V.M.C

Ventilation mécanique contrôlée simple flux, conforme à l'étude thermique, avec bouches d'extraction dans les pièces humides,

Reprise d'air sous les portes de distribution. (détalonnage de 2 à 3 cm)

#### 2.9.4.6 Conduits et prises d'air frais

Prises d'air frais en façades des pièces principales par bouches auto-réglables ou hygro-réglable dans les menuiseries ou dans les coffres BSO ou en façades, suivant étude thermique

### **2.9.5 Equipement intérieur des placards et pièces de rangement**

#### 2.9.5.1 Placards

**► Entrée:**

Aménagement intérieur selon sélection placard comprenant :

- 1 étagère chapelière
- 1 barre de penderie ovalisée et crénelée

Equipement intérieur de tous les placards supérieurs à 120 cm : 2/3 penderie, 1/3 étagères 3 rayons, tablette chapelière.

**► Chambre:**

Aménagement intérieur de marque selon sélection placard comprenant :

- 1 colonne (2 montants + 3 étagères fixes + 3 étagères mobiles).
- 1 étagère
- 1 barre de penderie ovalisée et crénelée

**2.9.5.2 Pièces de rangement**

sans objet

**2.9.6 Equipements de télécommunications****2.9.6.1 Radio T.V.**

Radio – FM et TV

Nombre et implantation des prises suivant article 2.9.3.3.

Raccordement sur le réseau câblé local ; avec abonnement à la charge du propriétaire ou antenne collective suivant équipement du réseau public lors de la livraison.

Si le réseau câblé n'est pas disponible, fourniture et mise en place d'une antenne collective pour la réception du réseau hertzien terrestre y compris la TNT et d'une parabole collective pour la réception de CANALSAT.

**2.9.6.2 Téléphone fibre optique**

L'immeuble et les logements sont équipés d'un câblage en fibre optique depuis un point de livraison situé dans un local technique situé au rez-de-chaussée jusqu'au coffret de communication disposé dans l'espace technique électrique (ETEL) de chaque logement,

A partir du coffret de communication, chaque logement est équipé d'une distribution VDI vers des prises RJ45, chaque prise étant câblée en câble cuivre individuellement vers le coffret. Le coffret de communication comprend un emplacement pour permettre à l'occupant d'installer et raccorder son modem suivant l'opérateur de son choix (suivant opérateurs disponibles sur le site),

Nombre et implantation des prises suivant article 2.9.3.3.

**2.9.6.3 Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée de l'immeuble**

Digicode et badge de proximité type Vigik sur la première porte des halls.

Vidéophone et Vigik sur le portillon extérieur d'accès piétons.

**2.9.6.4 Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée de l'immeuble**

L'ensemble des logements seront équipés d'un système domotique permettant :

- La vidéophonie sur smartphone,
- La gestion du chauffage, avec contrôle en local et à distance via Smartphone,
- Le reporting des consommations énergétiques disponibles,
- La mise en place d'un scénario «départ» qui agit sur les différents équipements connectés (abaissement de la température du chauffage, centralisation des volets roulants (à partir du T4).

Cela s'effectue par la mise en place d'un ensemble d'objets connectés spécifique décrits dans cette notice. Les logements et la résidence intégreront :

- Une Unité Centrale Logement, intégrant un écran de contrôle et permettant de connecter les objets entre eux et d'exécuter des enchaînements d'actions ou scénarios programmés à l'avance localement de type Zipatille des établissements ZIPATO ou équivalent (cette unité centrale nécessite une connexion internet pour fonctionner de manière optimale),
- Une Plateforme sur Internet permettant d'interagir avec les objets à distance et de se connecter à une interface utilisateur via une application smartphone unique.

Digicode et badge de proximité type Vigik sur la première porte du hall.

Platine interphone ou digicode ou cylindre sur organigramme et Vigik sur le portillon extérieur d'accès piétons.

### 3. ANNEXES PRIVATIVES

#### 3.1 Caves

Sans Objet

#### 3.2 Box et parkings couverts

Les places de parking sont boxées suivant plan. La porte est motorisée, un point lumineux au plafond.

Un pré équipement pour borne de recharge des véhicules électriques est réalisé par le Maître d'Ouvrage sous la forme de chemins de câbles et / ou fourreaux entre la colonne ENEDIS ou services généraux et le TGBT ou point de localisation des futurs sous comptages jusqu'à chaque emplacement de stationnement pour câblage ultérieur à charge du copropriétaire qui en fera la demande à la copropriété et au syndic

##### 3.2.1 Murs ou cloisons

Béton banché ou maçonnerie de parpaings destinées à rester brut  
Murs périphériques en béton armé brut.

##### 3.2.2 Plafonds

Béton brut de décoffrage avec isolation thermique sous les logements.

##### 3.2.3 Sols

Dallage ou plancher béton, surfacage soigné destiné à rester brut  
Délimitation et numérotation par peinture de marquage au sol ou aux murs ou sur la porte du box

##### 3.2.4 Portes d'accès

###### accès véhicules au sous sol

L'accès aux parkings en sous-sol est équipé d'une porte motorisée métallique automatique commandée par émetteur (1 par place)

###### accès véhicules au box

Portes métalliques basculantes individuelle, à commande motorisée.

###### accès piéton/privatif au box

SO

##### 3.2.5 Ventilation

Grilles de ventilation intérieures en acier peint.  
Grilles de ventilation extérieures en aluminium anodisé ou grille acier galvanisé.

##### 3.2.6 Equipement électrique

Eclairage par luminaires avec tubes fluorescents dans les circulations, commandés par boutons poussoirs ou détecteurs de présence sur minuterie, conformément à la réglementation en vigueur.  
Eclairage de sécurité réglementaire.

#### 3.3 PARKINGS EXTERIEUR

##### 3.3.1 Sol

Sans Objet.

##### 3.3.2 Délimitation du sol

Sans Objet.

##### 3.3.3 Système de repérage

Sans objet.

##### 3.3.4 Système condamnant l'accès

Sans Objet.

#### 3.4 JARDINS PRIVATIFS

##### 3.4.1 Sol

Selon plans de vente et volet paysager du permis de construire :  
Dalles béton et/ou pelouse pour les jardins  
Terre végétale sur complexe d'étanchéité avec plantations suivant choix de l'Architecte.



**3.4.2 Clôtures**

Selon plans de vente et volet paysager du permis de construire :  
Clôture ganivelle sur 1,20 m de hauteur.

**3.4.3 Portes d'accès**

Selon plans de vente et volet paysager du permis de construire :  
Portillon d'accès jardin intégré à la clôture en ganivelle.

**3.4.4 Equipements**

1 robinet de puisage

## 4. PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE

### 4.1 Hall d'entrée de l'immeuble

#### 4.1.1 Sols

Le sol sera revêtu d'un grès cérame ou d'une pierre marbrière, posé sur chape au mortier avec une sous-couche isophonique, avec plinthes assorties, suivant choix et plans de décoration conçue par l'Architecte.

Tapis brosse encastré suivant plan de décoration.

#### 4.1.2 Parois

Les murs seront recouverts de peinture / d'un enduit décoratif / de panneaux décoratifs selon plan de décoration.

Miroir dans le sas ou le hall d'entrée.

Les boîtes aux lettres seront encastrées

#### 4.1.3 Plafonds

Faux-plafond en plaques de plâtre et/ou acoustique, finition mate suivant plans de décoration.

#### 4.1.4 Ensembles d'entrée - Portes d'accès au hall et système de fermeture

Ensemble de portes et châssis fixes en acier ou aluminium laqué avec vitrage de sécurité 44.2, ferme porte incorporé dans traverse haute. Suivant plans, teintes au choix architecte,

Poignée de manœuvre aux 2 faces du vantail ouvrant en tube aluminium.

Ouverture de la porte extérieure par badge électronique type Vigik, digicode

Fermeture par ventouses électromagnétiques 300 Kg.

#### 4.1.5 Boîtes à lettres

Ensemble de boîtes à lettres, conformes aux normes PTT version simple face.

Ouverture totale de la face avant, portillons individuels, tableau indicateur avec noms et numéros d'appartement.

Finition : nature et couleur au choix de l'architecte

Ensemble d'un modèle agréé par La Poste, type DECAYEUX, SIRANDRE ou équivalent

#### 4.1.6 Tableau d'affichage

Incorporé dans l'ensemble boîte à lettres ou indépendant et situé dans le sas d'entrée.

Tableau adapté à la décoration du hall.

#### 4.1.7 Chauffage

Sans objet.

#### 4.1.8 Equipement électrique

Spots encartés et/ou appliques suivant choix et plans de décoration, sur minuterie et commandés par détecteurs de présence.

### 4.2 CIRCULATIONS DU REZ-DE-CHAUSSEE, COULOIRS ET ETAGES

#### 4.2.1 Sols

##### Rez-de-chaussée :

Dito hall d'entrée

Carrelage, avec plinthes assorties, suivant plan de décoration.

##### Entresol / Etages :

Suivant plan de décoration de l'architecte

Moquette, pose collée, avec plinthes bois à peindre.

#### 4.2.2 Murs

Les murs seront recouverts de peinture / de peinture sur toile de verre / d'enduit projeté / de revêtement textile selon plan de décoration.

#### 4.2.3 Plafonds

Peinture acrylique, finition mate.

Après préparation, 2 couches de peinture blanche.

#### 4.2.4 Chauffage

Sans objet.

#### 4.2.5 Portes

Portes pleines coupe-feu ou pare-flammes suivant réglementation, finition peinture.

Portes de gaines en bois médium peint ou avec un revêtement décoratif selon plan de décoration.

#### 4.2.6 Gainés techniques

Ensemble composé de bâtis dormants en sapin, avec montants, traverses hautes, basse et intermédiaire,

Porte en médium de 22 mm d'épaisseur. Imposte fixe en médium de 22 mm d'épaisseur. Ferrage par charnières invisibles à ressort avec un revêtement décoratif selon plan de décoration.

Fermeture par batteuse spéciale, et verrou à coulisse haut et bas.

#### 4.2.7 Equipement électrique

Eclairage et balisage de sécurité conformes à la réglementation.

Points lumineux par appliques décoratives ou spots encastrés commandés par des détecteurs de présence sur minuterie,

1 Prise de courant avec terre à chaque palier d'étage, dans gaine technique,

Suivant plan de décoration de l'architecte

### 4.3 CIRCULATIONS DU SOUS-SOL

#### 4.3.1 Sols

2 couches de peinture de sol en polyuréthane ou époxy pour les sas parking et toutes les circulations verticales du sous-sol (les marches d'escaliers vers le RDC).

#### 4.3.2 Murs

Murs en béton ou maçonnerie.

Gouttelette dans les sas et sur palier ascenseur.

#### 4.3.3 Plafonds

Béton brut de décoffrage ou isolation rapportée et gouttelette.

#### 4.3.4 Porte d'accès

Portes pleines coupe feu ou pare flamme suivant réglementation, équipées de ferme porte.

#### 4.3.5 Portail d'accès véhicules

Portail métallique basculant motorisé à l'entrée du parking, à ouverture automatique par télécommande embarquée.

#### 4.3.6 Rampes pour véhicules

Rampe en béton. Finition en béton balayé ou rainuré pour rampe intérieure et rampe extérieure ne donnant pas sur sous-sol.

Signalisation réglementaire au droit de la porte d'entrée du parking.

#### 4.3.7 Ventilation du parking

Selon réglementations et avis du bureau de contrôle, avec grille en façades.

#### 4.3.8 Equipements électriques

Eclairages de sécurités et balisages suivant réglementation.

Eclairage des circulations piétonnes par hublots sur minuterie, commandé par détecteurs de présence,

Eclairage des circulations du parking par luminaires fluorescents étanches à vasques prismées sur minuterie, commandé par détecteurs de présence,

### 4.4 CAGES D'ESCALIER

#### 4.4.1 Sols des paliers d'escalier

Peinture de sol anti-poussière.

Carrelage des marches et contremarches dans la hauteur du RDC (suivant choix architecte)

Peinture sur marches et contremarches et paliers dans la hauteur du sous-sol

Garde-corps métalliques, finition peinture, teinte au choix de l'Architecte.

#### 4.4.2 Murs

Après préparation, projection d'enduit gouttelette à grain fin dans la hauteur sous-sol

Après préparation, projection d'enduit gouttelette à grain fin dans les étages.

#### 4.4.3 Plafonds et sous-faces d'escaliers

Après préparation, projection d'enduit gouttelette à grain fin

#### 4.4.4 Escaliers (marches, contremarches), garde-corps

Peinture de sol anti-poussière dans la hauteur du sous-sol

Carrelage des marches et contremarches dans la hauteur du RDC (suivant choix architecte), peinture de sol anti-poussière pour les autres étages.

Garde-corps et mains courantes en acier ou aluminium peint. Teinte au choix de l'Architecte.

#### 4.4.5 Chauffage

Sans objet.

#### 4.4.6 Ventilation

En partie haute des cages d'escaliers d'étages à l'abri des fumées par châssis de toit conforme à la réglementation incendie.

#### 4.4.7 Eclairage

Dans le cas d'escalier ouvert, appliques décoratives commandées par détecteurs de présence.

#### 4.4.8 Equipements

Main courante et garde-corps en métal peint. Teinte au choix de l'Architecte.

Eclairage par hublots sur minuterie, commandé par détecteurs de présence, Eclairage de secours par blocs autonomes,

#### 4.4.9 Portes

Portes pleines coupe feu ou pare flamme suivant réglementation, équipées d'un ferme porte.  
Parements stratifiés ou finition peinture suivant projet de décoration.

### 4.5 LOCAUX COMMUNS

#### 4.5.1 Aire vélos en sous sol

##### Sols :

Traitement de surface limitant la production de poussière.

##### Murs :

Brut

##### Plafonds :

Brut ou isolation thermique sous logements .

##### Eclairage :

ditto circulation du sous-sol.

##### Porte :

Sans objet.

#### 4.5.2 Local de stockage des ordures ménagères

##### Sols :

Carrelage antidérapant sur chape avec forme de pente vers le siphon de sol et plinthes assorties.

##### Murs :

Faïence sur 1.50 m de hauteur sur tous les murs, et 2 couches de peinture vinyle blanche au dessus

##### Plafonds :

Isolation thermique sous logements.

Dalle en béton armé brut de décoffrage ou isolation rapportée,

##### Eclairage :

Hublot ou équivalent, commandé par interrupteur temporisé ou sur minuterie.

##### Porte :

Porte pleine coupe feu ou pare flamme suivant réglementation, parements finition peinture, ferme porte, garniture en aluminium anodisé.

Porte d'accès à âme pleine avec serrure de sûreté sur organigramme, ferme-porte et grille de ventilation.

##### Equipement du local :

Hublot étanche sur minuterie pour éclairage,

1 prise étanche 16 A + T,

1 robinet de puisage,

1 siphon au sol, Ventilation mécanique.

#### 4.5.3 - Locaux vélos au niveau des halls

##### ► Murs :

Peinture de propreté.

##### ► Sols :

Carrelage avec plinthes assorties suivant choix architecte.

##### ► Plafonds :

Dalle en béton armé brut de décoffrage ou isolation rapportée suivant BET Thermique.

##### ► Porte :

Ensemble de portes et châssis fixes en acier ou aluminium laqué avec vitrage de sécurité 44.2, ferme porte incorporé dans traverse haute. Suivant plans, teintes au choix architecte, ouverture de la porte extérieure par badge électronique type Vigik, digicode.

##### ► Equipement du local :

### 4.7 LOCAUX TECHNIQUES

#### 4.7.1 Local de reception des ordures ménagères

voir 5.5.2

#### 4.7.2 Chaufferie

Sans Objet

#### 4.7.3 Sous station de chauffage

Sans objet.

#### 4.7.4 Local surpresseurs

Sans objet.

#### 4.7.5 Local transformateur EDF

Equipements et prestations selon prescription ENEDIS.

#### 4.7.6 Local machinerie ascenseur

Sans Objet

#### **4.7.7 Local ventilation mécanique**

Extracteur de VMC installé au dernier niveau et en combles perdus.

L'accès se fait par une trappe en toiture.

#### **4.7.8 Gaines techniques palières**

##### Façades de gaines techniques palières

Les façades de gaines techniques seront traitées avec panneaux agglomérés, finition peinture pour les façades donnant sur une circulation commune et finition au RDC suivant carnet de décoration

Degré de résistance au feu conforme à la réglementation incendie.

Cloisonnement intérieur des gaines en carreaux ou plaques de plâtre.

#### **4.7.9 Locaux de rangement et d'entretien**

Sans objet

### **4.8 CONCIERGE**

Sans objet.

### **4.9 SIGNALÉTIQUE**

#### **4.9.1 Signalisation intérieure**

- Locaux techniques : plaque de type pictogramme en PVC.
- Numérotation des logements : plaque PVC gravées, collées sur les portes palières.
- Numérotation des étages : chiffres collés.
- Numérotation des boîtes aux lettres : plaques adhésives gravées.
- Porte coupe-feu des paliers d'étage : étiquettes adhésives « Portes CF à maintenir fermée ».
- Plan d'évacuation suivant réglementation.
- Toutes autres étiquettes suivant réglementation (gainnes techniques, désenfumage).

#### **4.9.2 Signalisation extérieure**

Plaque signalant le numéro de l'immeuble suivant choix et emplacement Architecte

## 5. EQUIPEMENTS GENERAUX

### 5.1 Ascenseurs

- Appareil électrique ou hydraulique desservant tous les niveaux.
- Charge utile 630 kg, vitesse 1m/s.
- Ramassage collectif descente, enregistrement des appels.
- Nivelage automatique.
- Portes automatiques à ouverture latérale avec contact de réouverture.
- Portes palières en inox brossé au rez-de-chaussée, peintes aux autres niveaux.
- Portes cabines acier inoxydable.
- Remise à niveau manuelle de la cabine.

#### Equipements cabine :

- Parois revêtues suivant choix du maître d'ouvrage.
- Sol avec revêtement dito hall.
- Eclairage encastré en plafond ou dans une des parois.
- Mains courantes en aluminium.
- Miroir sur fond de cabine.
- Dispositif de télésurveillance avec transmetteur assurant le report, chez l'ascensoriste, des appels cabines.
- Dispositif automatique d'interphonie entre cabine et poste de surveillance de l'ascensoriste.

Ascenseur électrique 630 kg desservant tous les niveaux. Manœuvre collective à la descente, Parois en acier, habillage parois latérales en panneaux stratifiés avec un miroir, Porte de cabine : 0,80 m de passage, vantaux coulissants en acier inox brossé, Portes palières acier avec peinture glycéro 2 couches brillante pour tous les niveaux sauf au niveau hall d'entrée en inox brossé,

Eclairage en plafond. Eclairage de secours,

Liaison alarme secours raccordée sur la télésurveillance, Sol de la cabine dito hall d'entrée.

Appel du RDC et des sous-sols avec badges VIGICK

Bâche de protection

### 5.2 Chauffage, Eau chaude

Production de chauffage et d'eau chaude par chaudière individuelle gaz

### 5.3 Télécommunications

#### 5.3.1 Téléphone

Depuis le local technique, distribution de la fibre optique dans les gaines techniques palières jusqu'au tableau d'abonné logement.

#### 5.3.2 Antenne T.V. et Radio

Antenne hertzienne collective compatible à la réception de la TNT (décodeur à charge de l'acquéreur).

Depuis l'antenne collective, distribution par fourreaux encastrés jusqu'aux boîtiers de communication situés dans les logements.

### 5.4 Réception, stockage et évacuation des ordures ménagères

sans objet.

### 5.5 Ventilation mécanique des locaux

Installation complète de ventilation mécanique contrôlée pour tous logements, conforme à la réglementation.

Extracteurs aux derniers niveaux en combles ou en toiture terrasse, sur socle anti-vibratile.

### 5.6 Alimentation en eau

#### 5.6.1 Comptages généraux

Sans Objet

#### 5.6.2 Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression - Traitement de l'eau

Sans objet.

#### 5.6.3 Colonnes montantes

Colonnes montantes dans gaines techniques palières en tube galvanisé ou P.V.C. pression

Vannes d'arrêt, purge en pied de colonne et dispositif « anti-bélier » en tête.

#### 5.6.4 Branchements particuliers

Sans objet.

### 5.7 Alimentation en gaz

**5.7.1 Comptages des services généraux**

Sans objet

**5.7.2 Colonnes montantes**

En gaine palière suivant réglementations et plans architecte.

**5.6.3 Branchements particuliers**

Dans les gaines techniques palières.

**5.8 Alimentation en électricité****5.8.1 Comptages des services généraux**

1 comptage pour les services généraux du bâtiment.

1 comptage services généraux « parking commun » en sous-sol.

Par bâtiment, dans une gaine technique.

Dans gaine technique palière ou local technique spécifique suivant exigences ENEDIS.

**5.8.2 Colonnes montantes**

Colonnes montantes préfabriquées ou en câble U1000

Ligne pilote avec liaison vers chaque logement.

Par chemins de câble en sous-sol et colonnes montantes en gaines techniques en étages.

Dans gaines techniques palières.

**5.8.3 Origine - branchements**

Alimentation à partir du réseau public.

**5.8.4 Comptages particuliers**

Compteurs électriques installés par le concessionnaire dans les tableaux d'abonnés des logements, avec un système de téléreport.

Alimentation du disjoncteur situé dans chaque logement.

## 6. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES ET LEURS EQUIPEMENTS

### 6.1 Voirie et parkings extérieurs

#### 6.1.1 Voirie d'accès

Sans objet

#### 6.1.2 Trottoirs

Suivant plans d'aménagement architecte et permis de construire.

#### 6.1.3 Parkings extérieurs

sans objet.

### 6.2 Circulation des piétons

Liaisons entre bâtiments à RDC Béton désactivé ou dalles gravillonnées ou pavés, suivant plan de masse.

#### 6.2.1 Accès à l'entrée des bâtiments

Revêtement en béton lavé ou pavés de granit suivant projet d'aménagements extérieurs.

### 6.3 Espaces verts

Engazonnement et plantations d'arbres et d'arbustes suivant plans d'espaces verts définis par l'Architecte au permis de construire,

Séparatifs entre jardins privatifs par clôtures grillagée suivant plans d'espaces verts.

Agencement des plantations privatives selon plan de l'Architecte,

Eclairage extérieur par appliques et bornes basses selon plan de l'Architecte.

#### 6.3.1 Aire de repos

Sans objet.

#### 6.3.2 Plantations d'arbres, arbustes, fleurs

Suivant projet et plans Architecte, plantation d'arbres, d'arbustes, haies et végétaux divers.

#### 6.3.3 Engazonnement

Engazonnement des espaces verts suivant plan Architecte.

#### 6.3.4 Arrosage

Par robinets de puisage ou bouche d'arrosage sur les espaces communs - hors emprise sous-sol

Par arrosage automatique sur les espaces communs dans l'emprise du sous-sol

#### 6.3.5 Bassins décoratifs

Sans Objet

#### 6.3.6 Cheminements

Revêtement suivant projet d'aménagements extérieurs.

### 6.4 Aire de jeux et équipements sportifs

Sans objet.

### 6.5 Eclairage extérieur - Signalisation immeuble

#### 6.5.1 Signalisation

- Numérotation postale de chaque bâtiment.
- Numérotation des places de parking.
- Numérotation de chaque étage.

#### 6.5.2 Eclairage des espaces extérieurs et voiries

Eclairage extérieur commandé par cellule photoélectrique ou horloge.

Implantation de bornes lumineuses suivant plan de l'architecte (hors voiries publiques) et réglementation en vigueur

### 6.6 Clôtures

#### 6.6.1 Sur rue

Muret enduit surmonté d'une grille suivant plan de masse.

Portail métallique motorisé avec commande par émetteur, pour passage des véhicules.

Portillon métallique pour passage piétons, commandé par digicode ou badge de proximité type Vigik.

#### 6.6.2 Avec les propriétés voisines

Sans objet.

### 6.7 Réseaux divers

#### 6.7.1 Eau

Branchement sur réseau public sous voirie et alimentation à partir du compteur général.

#### 6.7.2 Gaz



Alimentation depuis le réseau public avec coffrets de coupure en façade des bâtiments.

#### **6.7.3 Electricité**

Desserte depuis le poste de transformation, avec coffret(s) de coupure en limite de propriété, suivant exigences ENEDIS.

#### **6.7.4 Poste d'incendie, extincteurs**

Poteau ou bouche incendie normalisé sur voie publique.

Un bac à sable installé à chaque niveau de parking, équipé d'un seau ou d'une pelle.

Extincteurs dans le parc de stationnement suivant réglementation en vigueur (à charge syndic).

#### **6.7.5 Egouts**

Raccordement en canalisations enterrées depuis la sortie des bâtiments jusqu'au réseau public.

Raccordements à l'égout public suivant les prescriptions de la Ville.

#### **6.7.6 Epuration des eaux**

Fosse à hydrocarbures dans le parc de stationnement enterré, avec pompe de relevage si nécessaire.

#### **6.7.7 Télécommunications**

Raccordement sur réseau public depuis chambre de tirage Télécom.

#### **6.7.8 Drainage du terrain**

Suivant nécessité en fonction des études de sol.

#### **6.7.9 Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, chemins, aires, cours et jeux**

Système de rétention des eaux de pluie sur le terrain conforme à la réglementation, Raccordement du débit de fuite autorisé par canalisations enterrées jusqu'au réseau public. Localisation suivant plan architecte